

A tous ceux qui sont pessimistes au sujet de l'avenir du Canada et qui croient qu'il s'en va inexorablement à la dérive, je tiens à dire qu'il y a de l'espoir. La conjoncture nous plonge dans un grand désarroi, mais elle nous offre, par contre, un défi à relever, celui de susciter une volonté nationale. C'est le gouvernement qui aurait dû donner l'exemple à cet égard, mais, hélas, il ne l'a pas fait. Je ne suis pas sectaire quand je dis cela. Je suppose que nous sommes tous à blâmer d'une façon ou d'une autre. Le gouvernement, dans le sens le plus large du terme, est responsable de cette situation.

Les luttes entre le mouvement ouvrier et l'entreprise privée sont attribuables aux attitudes des deux parties qui se perçoivent l'une l'autre comme des adversaires. Ce sont ces attitudes que nous devons modifier, car nos concurrents ont déjà changé, eux. Tout comme ces derniers, nous devons acquérir de nouvelles techniques ou les mettre au point.

Nous en sommes capables, pourvu que nous le voulions. On nous dit que notre pays est riche, qu'il regorge de ressources, et c'est vrai. Nous avons eu la chance de ne jamais connaître la guerre. Nous n'avons pas eu à reconstruire des immeubles et des équipements de transport.

Cependant, notre chance ne s'arrête pas là. Nous sommes, en effet, riches en compétences, puisque notre niveau d'instruction compte parmi les plus élevés au monde. C'est un autre défi que nous devons relever à l'avenir. Que dirons-nous, en effet, à ces jeunes gens, dont certains sont encore à l'école, car ils ne peuvent obtenir un emploi, lorsqu'ils auront obtenu leur diplôme? Que leur dirons-nous si nous avons pas réussi à créer un climat beaucoup plus propice à la réalisation de leurs aspirations.

L'implantation à l'heure actuelle d'entreprises de technologie de pointe dans la région de la Capitale nationale laisse entrevoir des possibilités d'expansion non seulement ici-même, mais dans tout le pays. Cette expansion est possible non seulement dans ce secteur, mais également dans d'autres domaines nouveaux. Quand reconnaitrons-nous enfin que les petites entreprises sont un secteur en pleine expansion dont l'avenir s'annonce prometteur, mais qui a un besoin urgent de capitaux? Il faut que le gouvernement fasse régner un climat propice à l'investissement. Ce secteur a dit au gouvernement ce dont il avait besoin. Inutile d'y revenir. Pour sortir du désespoir dans lequel nous sommes plongés, il faut relever le défi.

Les occasions de relever ce défi ne manquent pas. S'il y en a qui ne croient pas encore à ce défi, ils n'ont qu'à se rappeler que, en moyenne, 40 hommes d'affaires canadiens ont déclaré faillite chaque jour ouvrable l'an passé. Une fois qu'on aura fini de brasser la paperasse qu'entraînent les faillites, on constatera que les dettes de ces sociétés s'élèvent à 2.3 milliards de dollars. C'est une somme que le gouvernement ne devrait pas oublier s'il s'inquiète de ses recettes. Les données les plus récentes révèlent que le taux de chômage au Canada frise les 20 p. 100. Le moment est venu de multiplier nos efforts pour aider les petites et moyennes entreprises, car l'histoire nous apprend que le secteur de la petite entreprise a joué un rôle de premier plan dans la création d'emplois. C'est là que sont créés les emplois.

Je ne ferai probablement pas d'autres discours sur des questions économiques avant l'exposé budgétaire puisque le ministre des Finances (M. Lalonde) a dit aujourd'hui qu'il annoncerait sous peu la date du budget. Je veux que le ministre des Finances tienne compte de ces chiffres. Je suis persuadé qu'il

Prêts aux petites entreprises—Loi

va le faire. Je tiens à ce qu'il sache que dans la situation où le pays se trouve et dans ce qu'il y a lieu de faire à ce sujet, je ne pense pas qu'il y ait de partisanerie crasse. Il y a des divergences de vues mais pas de partisanerie crasse. Il n'y a pas un Canadien à la Chambre, qu'il siège d'un côté ou de l'autre, qui ne désire pas la réussite du budget et de la politique économique. Il n'y a pas un député qui se frotte les mains, pour une raison ou pour une autre, de voir défiler les uns après les autres, groupe après groupe, jour après jour, des jeunes qui n'arrivent pas à trouver du travail et des petits hommes d'affaires qui s'inquiètent.

● (1600)

J'estime, comme on nous l'a dit à la réunion de Toronto de l'Association des constructeurs, qu'il importe pour le pays que le ministre des Finances trouve les bonnes réponses, qu'il trouve les bons compromis, afin que nous ne fassions pas avorter la lutte contre l'inflation. Cependant, cette lutte a été menée avec des œillères, c'est-à-dire que les petites entreprises ont été écrasées, comme le secteur secondaire. Il ne faut pas en oublier l'importance. Cependant, il ne faut pas oublier non plus que le chômage n'est pas seulement un problème de statistiques, c'est un problème social. C'est pour cette raison, parce que le projet de loi intervient dans ce domaine important, que nous avons l'intention d'appuyer le projet de loi et d'en permettre l'adoption aujourd'hui.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le Président, je me demande si tout l'intérêt qu'a manifesté mon collègue, le député de Nepean-Carleton (M. Baker), à fait fuir la foule. Bien sûr, les députés ont débattu le bill deux fois, le vendredi après-midi. Le débat a déjà duré cinq heures. Comment se fait-il que nous ayons dû consacrer cinq heures à la deuxième lecture de ce bill? Il revêt une importance certaine. Je suis sidéré de voir que, mis à part le ministre d'État aux Petites entreprises et au Tourisme (M. Rompey), seul le député de Gatineau (M. Cousineau) soit intervenu parmi les ministériels qui prétendent s'intéresser beaucoup aux activités des petites entreprises, et ils savent que des députés, surtout ceux de la province de Québec . . .

[Français]

. . . surtout de la province de Québec, où la petite entreprise est le château fort du progrès économique, mais vu le manque de participation des députés provenant de la province de Québec, je me demande quels sont leurs intérêts à ce qu'il y ait ce moyen qui s'est avéré si efficace par le passé pour le financement de la petite entreprise. Après tout, on peut se rendre compte, par les chiffres qui ont été déposés par l'honorable ministre, du nombre de petites entreprises et de leur qualité. Il s'agit peut-être seulement de deux personnes en société! Il s'agit peut-être d'une cinquantaine d'employés rassemblés dans une entreprise familiale, et donc il n'y a pas un village, pas une petite collectivité dans la province de Québec, ou ailleurs dans tout le reste du pays, où la petite entreprise est inexistante. Eh bien, il est étonnant de voir leur manque d'intérêt! Et en plus, monsieur le Président, et ceci est plus étonnant encore, lorsque nous avons étudié le projet de loi C-139, les amendements à la Loi de l'impôt, les occupants des banquettes ministérielles étaient totalement silencieux en acceptant une majoration de 12.5 p. 100 d'impôt sur la distribution des profits de la petite entreprise. C'est là, dans le projet de loi C-139!